



CBD



CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/SBSTTA/10/14
3 novembre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGE DE FOURNIR
DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Dixième Réunion

Bangkok, 7-11 février 2005

Point 6.2 (b) de l'ordre du jour provisoire *

BIODIVERSITÉ AGRICOLE: ÉLABORATION APPROFONDIE DE L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ DES SOLS

Note du Secrétaire exécutif

1. Au paragraphe 13 de la décision VI/5, la Conférence des Parties a créé une Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des sols en tant qu'initiative intersectorielle dans le cadre du programme de travail sur la biodiversité agricole et a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres organisations compétentes à faciliter et coordonner cette initiative.

2. En réponse à cette décision, la FAO a lancé le portail sur la biodiversité des sols afin d'encourager la conservation et la gestion de la biodiversité du sol et de son rôle dans l'agriculture viable et durable. 1/ Le site propose des bulletins d'information, une description du sujet et des informations de base sur l'Initiative internationale pour la biodiversité des sols (renvoie à la décision VI/5, paragraphe 13), des liens à d'autres programmes, des informations sur les réunions pertinentes, des documents et d'autres informations ainsi qu'une base de données d'études de cas utiles. 2/ Le portail est mis à jour régulièrement.

3. En collaboration avec les organisations partenaires, et avec le soutien de l'organisation hôte – la Corporation brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA) – la FAO a organisé un Séminaire technique international sur la gestion biologique des écosystèmes des sols pour des pratiques agricoles durables, à Londrina, Brésil, du 24 au 27 juin 2002. Quarante-cinq participants de 18 pays, représentant un large éventail de scientifiques et de praticiens de chaque région géographique, ont conjugué leurs efforts pour analyser et débattre du concept et des pratiques de la gestion intégrée des sols, partager les expériences réussies et identifier les actions prioritaires. 3/

* UNEP/CBD/SBSTTA/10/1.

1/ <http://www.fao.org/ag/agl/agll/soilbiod/default.stm>.

2/ <http://www.fao.org/ag/agl/agll/soilbiod/cases.stm>.

3/ Voir le rapport du Séminaire technique international organisé par EMBRAPA-Soybean et la FAO, Londrina, Brésil, 24-27 juin 2002 (*FAO World Soil Report n° 101*, FAO, Rome, 2002). Également disponible sur le site: <http://www.fao.org/ag/agl/agll/soilbiod/docs/WSRR%20101%20Complete.pdf>

/...

4. Le séminaire s'est employé à décrire les objectifs de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des sols (cf. l'annexe I ci-dessous) et à élaborer une stratégie et des actions pour sa mise en œuvre (cf. l'annexe II ci-dessous) en tant que partie intégrante du programme de travail sur la biodiversité agricole. Le cadre comprend trois objectifs, chacun d'eux étant assorti d'une série d'activités: (i) échange de connaissances et d'informations et sensibilisation du public (à travers des études de cas, la mise en réseau, l'élaboration de systèmes d'information et le renforcement des efforts de sensibilisation, d'éducation et de la connaissance); (ii) le renforcement des capacités pour les besoins de formulation et de transfert des connaissances sur la biodiversité des sols et la gestion des écosystèmes vers les pratiques des agriculteurs (par l'évaluation des besoins en capacités, l'élaboration d'indicateurs et d'outils d'évaluation et de contrôle, la promotion de la gestion adaptative, de la recherche et du développement participatifs); et (iii) le renforcement de la collaboration parmi les acteurs et les institutions concernés et l'intégration de la biodiversité des sols et de la gestion biologique dans les programmes de gestion et de réhabilitation de l'agriculture et des terres (par l'intégration et le développement de partenariats et d'actions de collaboration). Il est suggéré de consulter le rapport intégral du séminaire cité plus haut^{4/} pour des données plus précises y compris le mobile du séminaire et d'autres informations techniques de base sur chacune des actions identifiées.

RECOMMANDATIONS SUGGEREES

L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pourrait souhaiter recommander que la Conférence des Parties:

- a) *Se félicite* des progrès accomplis par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et d'autres collaborateurs, à travers l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des sols.
- b) *Se félicite* du Rapport du Séminaire technique international sur la gestion biologique des écosystèmes des sols pour des pratiques agricoles durables (EMBRAPA-Soybean et la FAO, Londrina, Brésil, 24-27 juin 2002).
- c) *Appuie* le cadre d'action de l'Initiative internationale pour la biodiversité des sols, en tant que base de mise en œuvre immédiate, telle qu'elle figure à l'annexe II ci-dessous.
- d) *Invite* les Parties, d'autres Gouvernements, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs concernés à appliquer l'Initiative internationale pour la biodiversité des sols.
- e) *Invite* les Parties, d'autres Gouvernements, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs concernés à fournir d'autres études de cas sur le thème de la biodiversité des sols à l'Initiative internationale pour la biodiversité des sols afin de renforcer davantage cette initiative.

4/

<http://www.fao.org/ag/agl/agll/soilbiod/docs/WSRR%20101%20Complete.pdf>

*Annexe I***CONTEXTE, PRINCIPES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS^{5/}****A. Contexte**

1. Des milliers d'espèces d'animaux et de micro-organismes vivent dans le sol, leurs dimensions allant des microbiotes quasiment invisibles (ex. : bactéries, champignons et protozoaires) aux macrofaunes et mégafaunes (ex. : vers de terre, termites, millipèdes, taupes et rats). Les activités de cet éventail diversifié de biotes du sol contribuent certainement à de nombreux services vitaux de l'écosystème. Il s'agit, entre autres, de: la formation des sols; la décomposition des matières organiques, d'où la disponibilité de substances nutritives et la séquestration du carbone (C) (et inversement les émissions de gaz à effets de serre); la fixation de l'azote (N_2) et l'absorption du nutriment végétal; l'élimination ou l'induction des phytopathologies et des parasites; et la bioremédiation des sols dégradés et/ou contaminés (par la détoxication des contaminants et la restauration des propriétés et processus physiques, chimiques et biologiques du sol). Les effets des organismes vivant dans les sols influent également sur l'infiltration et le ruissellement des eaux ainsi que la capacité de rétention au champ par leurs effets sur la structure et la composition des sols et, indirectement, sur la croissance des plantes et le paillage. Ces services sont essentiels pour le fonctionnement des écosystèmes naturels et constituent une ressource vitale pour une production agricole durable et viable.

2. Il est de plus en plus établi que la durabilité des systèmes agricoles dépend de l'utilisation optimale des ressources naturelles existantes, dont la communauté biotique des sols. Ainsi, il est nécessaire de bien comprendre l'influence des pratiques agricoles sur les colonies des sols et leurs fonctions et, en retour, les effets des divers organismes sur la productivité agricole. L'adaptation des pratiques de gestion peut atténuer les impacts négatifs sur les populations biologiques du sol et leur diversité et optimiser les effets positifs sur la productivité agricole au profit de l'homme. La santé des ressources des sols est un indicateur premier du degré de durabilité/viabilité des pratiques de gestion des terres.

3. Une récente mutation du traitement du déclin de la fertilité des sols, leur dégradation et la sécheresse, ainsi que d'autres contraintes pesant sur la terre, permet de constater que l'on est en passe d'abandonner l'intérêt porté traditionnellement au dépassement des contraintes physico-chimiques (telles que les déficiences des substances nutritives, la salinité et l'érosion) pour focaliser l'attention et les efforts sur la santé du sol en adoptant une approche axée sur la gestion biologique des sols et les interactions entre les composantes du système (sol, eau, plantes et bétail) et les pratiques de gestion humaine. Une telle approche écosystémique appelle l'attention sur les considérations socio-économiques au sens large et le contexte de l'activité agricole.

4. Avec l'intensification de l'agriculture, la régulation par des apports chimiques et mécaniques remplace petit à petit la régulation des fonctions par la biodiversité des sols. L'appauvrissement, accéléré, de la diversité biologique se fait aussi bien sur la surface des sols que dans le sous-sol. Parmi les causes de cet appauvrissement, il y a lieu de citer: l'homogénéisation accrue des systèmes agricoles et le recours au monocultures; l'utilisation des produits agrochimiques; et l'excessive dislocation des sols par des labours répétés.

5. Les connaissances actuelles en matière de santé des sols et de la biodiversité des sols restent fragmentées et fragmentaires et essentiellement théoriques connaissant une faible application chez les agriculteurs. Ceci est dû à de nombreuses raisons dont: la difficulté d'observation et la compréhension locale fort limitée des processus interactions à l'œuvre sous le sol; une concentration sur la recherche spécialisée (espèces et fonctions individuelles) et l'absence de solutions intégrées ou holistiques pour des systèmes d'exploitation agricole spécifiques; et l'insuffisance des capacités institutionnelles et de services de soutien de nature à permettre une approche concertée de la gestion des ressources.

^{5/} Le texte de cette annexe est extrait du rapport du Séminaire technique international sur la gestion biologique des écosystèmes des sols pour des pratiques agricoles durables (EMBRAPA-Soybean et la FAO, Londrina, Brésil, 24-27 juin 2002).

B. Principes stratégiques

6. La stratégie de mise en œuvre de l'Initiative internationale sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des sols doit adhérer aux principes suivants, dont l'importance a été mise en exergue par d'autres processus et/ou forums:

- (a) Mettre l'accent sur la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs;
- (b) Exploiter les connaissances et expériences passées en combinant les savoir-faire et le bon sens des agriculteurs avec le savoir scientifique moderne;
- (c) Axer les efforts sur la recherche de solutions holistiques intégrées et l'adaptation technique aux contextes locaux dans un cadre clair qui s'appuie sur les principes d'application de l'Approche écosystémique;
- (d) Opter pour des approches adaptatives et de développement technologique participatif pour mettre au point des systèmes agricoles et des pratiques de gestion des ressources du sol selon le type de situation et le profil de l'agriculteur. Ces pratiques doivent être techniquement efficaces, écologiquement saines, économiquement viables et acceptables des points de vue social et culturel;
- (e) Rechercher et développer des partenariats et des alliances qui garantissent la pluridisciplinarité, favorisent les synergies et encouragent la participation de toutes les parties prenantes;
- (f) Promouvoir les approches intersectorielles (transversales) pour traiter différentes perspectives (sociales, politiques, environnementales) par l'association et la souplesse;
- (g) Hiérarchiser les actions en fonction des buts des pays et des besoins des bénéficiaires directs et valider ces actions au niveau local en obtenant la pleine participation de tous les acteurs;
- (h) Promouvoir des solutions innovantes et souples adaptées aux conditions locales.

C. Objectifs

7. Compte tenu des principes énoncés ci-dessus, l'Initiative de la biodiversité des sols recherchera deux objectifs:

- (a) Promouvoir la prise de conscience, la connaissance et la compréhension des principaux rôles, groupes fonctionnels et les impacts de différentes pratiques de gestion dans différents systèmes agricoles et contextes agro-écologiques et socio-économiques; et
- (b) Plus important encore, favoriser le sens de la propriété et adaptation, par les agriculteurs, des pratiques de gestion biologique des sols pour en faire une partie intégrante de leurs stratégies agricoles et de subsistance.

8. L'Initiative aura un caractère transversal et sera réalisée en tant qu'élément du programme de travail sur la biodiversité agricole, par la coordination, et avec le soutien technique et de politique, de la FAO tout en affirmant les liens avec d'autres programmes thématiques de travail de la Convention, notamment ceux traitant de la biodiversité des terres arides et sub-humides, de la biodiversité des montagnes et des forêts, ainsi qu'avec des questions intersectorielles pertinentes telles que l'Initiative taxonomique mondiale. L'Initiative travaillera, en outre, sur le volet coopération technologique et transfert de technologie. L'Initiative permettra d'appliquer l'approche écosystémique et les Principes et directives d'Addis Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique.

9. Des progrès peuvent être faits en axant les efforts sur les domaines d'action stratégique suivants:

- (a) Une plus grande reconnaissance des services essentiels que fournit la biodiversité des sols dans tous les systèmes de production et sa relation à la gestion des sols ; action qui passe par:
 - (i) L'échange d'information et l'établissement d'un réseau de contacts;
 - (ii) La sensibilisation du public, l'éducation et le renforcement des capacités;

- (iii) L'adoption d'approches intégrées pour l'utilisation durable de la biodiversité des sols et le renforcement des fonctions agro-écosystémiques; notamment au regard de l'accent que la FAO met sur trois catégories d'output: évaluation, gestion adaptative, mobilisation et formation.
- (b) Partenariats et coopération par le biais de programmes et actions d'intégration et de coopération.

Annexe II

**CADRE D'ACTION SERVANT DE BASE D'APPLICATION ET D'ÉLABORATION
APPROFONDIE DE L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION ET
L'UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ DES SOLS^{6/}**

Objectif 1 – Echanges de connaissances et d'informations et sensibilisation

Activité 1.1 – Compilation et diffusion d'études de cas à utiliser dans les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Activité 1.2 – Création et renforcement des arrangements relatifs aux réseaux de contacts aux fins d'échange d'informations, d'expériences et d'expertise en mettant l'accent sur le soutien aux initiatives locales de terrain plutôt que sur le renforcement institutionnel.

Activité 1.3 – Renforcement des actions de sensibilisation et d'éducation du public à la gestion intégrée des sols et aux approches agro-écologiques.

Activité 1.4 – Conception de systèmes d'information et de bases de données.

Objectif 2 – Renforcement des capacités pour le développement et le transfert des connaissances sur la biodiversité des sols et la gestion des écosystèmes et leur transfert dans les pratiques des agriculteurs

Activité 2.1 – Evaluation des besoins en renforcement des capacités des agriculteurs et autres gestionnaires des terres, chercheurs et programmes de développement pour la gestion intégrée des écosystèmes et des ressources biologiques du sol.

Activité 2.2 – Elaboration d'outils et d'indicateurs biologiques des sols aux fins d'évaluation et de surveillance de la santé du sol et du fonctionnement de l'écosystème.

Activité 2.3 – Promotion d'approches de gestion adaptative pour la formulation de pratiques, technologies et politiques de gestion biologique des sols afin de favoriser et améliorer la santé des sols et la fonction des écosystèmes et contribuer à l'avènement d'une productivité agricole saine et viable assurant des moyens de subsistance durables.

Activité 2.4 – Mobilisation d'action de R&D ciblées et participatives afin de favoriser une meilleure compréhension des fonctions de la biodiversité des sols et des capacités de régénération des écosystèmes en rapport avec l'utilisation des terres et l'agriculture durable.

Objectif 3 – Renforcer la collaboration parmi les acteurs et les institutions et intégrer la biodiversité des sols et leur gestion biologique dans les programmes de gestion et de réhabilitation des terres et de l'activité agricole

Activité 3.1 – Intégrer la biodiversité des sols et la gestion des écosystèmes dans les programmes et politiques de gestion des terres et des activités agricoles.

Activité 3.2 – Développer des partenariats et des activités de collaboration pour la formulation et la mise en œuvre de l'Initiative internationale pour la biodiversité des sols en guise de partenariat entre la FAO et la Convention sur la diversité biologique.

^{6/} Tel que proposé dans le Rapport du Séminaire international sur la gestion biologique des écosystèmes des sols pour des pratiques agricoles durables (EMBRAPA-Soybean et la FAO, Londrina, Brésil, 24-27 juin 2002)
